

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article1809>



# Anne Hidalgo est-elle encore maire de Paris ?

- Actualité-Soutiens - Actualité -



Date de mise en ligne : mardi 13 octobre 2020

---

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

---

L'élue municipale Alice Coffin, au coeur de la crise politique que vit la mairie de Paris, a publié un livre, « *Le génie lesbien* », dans lequel elle appelle à « *éliminer les hommes de nos esprits, de nos images et de nos représentations* ». Elle explique « *ne plus lire leurs livres, ne plus écouter leur musique, ne plus regarder leurs films* ». Faut-il voir dans cette agression caractérisée une nouvelle version du « **vivons ensemble nos différences** », fourre-tout de la pensée dominante ?

Mais, à bien réfléchir, rien de nouveau sous le soleil. On a toujours rencontré de ceux-là qui, au nom de leurs particularités, appellent à mépriser les autres.

La nouveauté est qu'Alice Coffin exerce un mandat politique et que ses analyses deviennent un problème public. Étaient-elles dans le programme des « verts » dont elle se réclame ? Anne Hidalgo a-t-elle été élue sur cette base ? Qu'avait-elle finalement négocié avec les verts ? Y avait-il un accord de solidarité ?

Les citoyens se reconnaissent-ils dans les comportements d'Alice Coffin et de sa collègue Raphaëlle Rémy-Leleu lorsqu'elle qualifie la mairie de Paris de « *pedoland* » et manifestent contre elle ? Ces faits ont conduit, on le sait, à une crise politique profonde à Paris, Anne Hidalgo dénonçant les agissements de ces deux élues et, dans un premier temps, les excluant de la majorité municipale et refusant de leur donner des délégations. N'envisageant apparemment pas une seconde de remettre en jeu son mandat de maire et de redemander sa légitimation, elle a voulu négocier un accord avec les « verts ». Or, ceux-ci ne voulaient pas désavouer les agissements de leurs deux élues et refusaient tout compromis en dehors de vagues promesses de comportement.

Finalement, Anne Hidalgo a capitulé en rase campagne. Dans ces circonstances, est-elle encore maire ? Ou plutôt, a-t-elle encore la légitimité de cette fonction dont elle garde le titre ?

Cette affaire révèle une fois de plus la très grave crise que nous vivons : crise de la représentation politique, des droits et devoirs des élus, crise des relations sociales, crise idéologique, ... La reconstitution du corps politique et de la vie publique est plus que jamais à l'ordre du jour.